



Département de la Drôme
Commune de Venterol

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JANVIER 2020

~~~~~

Date de convocation : 15/01/2020

L'an deux mille vingt, le vingt janvier à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents,

Mr Pierre LAURENT a été nommé secrétaire de séance.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

### 1) Compte-rendu du conseil du 2 Décembre 2019.

Après lecture par les élus, le compte rendu est validé à l'unanimité.

### 2) Convention d'occupation du Domaine Public HIVORY- relais radiotéléphone SFR

La société HIVORY a envoyé un courrier informant la mairie qu'elle devenait gestionnaire du patrimoine des sites de SFR, et que de ce fait, il était nécessaire de signer une nouvelle convention d'occupation du domaine public.

Celle-ci est proposée pour une durée de 12 ans, autorise la location d'une surface de 10 m<sup>2</sup> ou est installé un pylône et un local technique. Une reconduction tacite pourra être effectuée par périodes successives de 6 ans.

Le loyer, inchangé, est fixé à un montant forfaitaire annuel de 4 530 €, augmentant de 1% par an pendant toute la durée de la convention.

Avis favorable à l'unanimité.

### **3) Création d'un poste de rédacteur territorial**

La secrétaire de mairie en poste a annoncé son départ qui aura lieu le 15 mars prochain.

Le Maire et ses adjoints ont décidé de lancer un appel à candidatures au niveau Cadre B (grades de rédacteur / rédacteur principal) qui correspond mieux à une commune de notre taille avec école et régie eau & assainissement.

L'appel à candidatures a été lancé via le site du CDG. Plusieurs candidatures ont été reçues, dont une seule au niveau requis. Le Maire a néanmoins reçu trois candidat(e)s en compagnie de Marie Anne Laporte et finalement retenu Mr Benjamin ARGELES, actuellement rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, travaillant sur plusieurs communes. Mr ARGELES prendra son poste le 1<sup>er</sup> mars prochain. Ce recrutement n'aura aucune incidence sur la masse salariale 2020.

Il est nécessaire de modifier le tableau des emplois, d'annuler le poste d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe et de créer le poste de Rédacteur Territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe.

Mme TOURRE et Mme BONNEVIE regrettent de ne pas avoir été associées au recrutement en tant qu'élues adjointes.

Avis favorable à l'unanimité.

### **4) Budgets**

#### **4.1 Bilan budget communal**

Le Maire et Denis GALLAND présentent une rétrospective des comptes administratifs du mandat qui s'achève (dépenses de fonctionnement, recettes d'investissement...) afin de donner une vue globale de la bonne gestion qui a été réalisée.

Sur ces six années, les dépenses réelles de fonctionnement sur le budget de la commune ont été contenues, l'augmentation étant de 1,1% malgré l'inflation et surtout les dépenses nouvelles à supporter (instruction des permis de construire et déclarations préalables de travaux, maintenance de l'éclairage public, etc.). Malgré la baisse des dotations de l'Etat la capacité d'investir a été préservée puisque un excédent de 137 000 € a été dégagé en 2019, pour un cumul de plus de 700 000 € sur la période 2014 – 2019.

1 000 000 € environ sont disponibles pour payer les gros travaux engagés (rue Saint Jean et Entrée Nord) et les investissements des années suivantes.

#### **4.2 Bilan budget Eau & Assainissement**

Les comptes 2019 sont positifs (excédent de 25 000 € environ après paiement des factures 2019 arrivées après clôture des comptes).

200 000 € environ sont disponibles pour les investissements 2020 et au-delà.

### **4.3 Tarifs Eau & Assainissement 2020**

Concernant les tarifs de l'eau, dans la continuité de la politique menée par les élus, il est proposé d'augmenter les tarifs de 1% environ, à savoir :

Prix m3 eau tarif hiver : de 1.51 € à 1.53 €

Prix m3 eau tarif été : de 3.02 € à 3.06 €

Prix m3 eau assainie : de 2.03 € à 2.06 €

Forfait abonnement réseau eau annuel : de 86.27 € à 87.50 €

Forfait abonnement réseau assainissement annuel : de 91.30 € à 92.50 €

Forfait 100 m3 eau assainie : de 203€ à 206 €

Forfait camping abonnement réseau eau annuel : de 690.16€ à 700 €

Forfait camping abonnement réseau assainissement annuel : de 730.40 à 740 €

Forfait gîtes abonnement réseau eau annuel : de 43.14€ à 43.75 €

Forfait gîtes abonnement réseau assainissement annuel : de 45.65 € à 46.25 €

Les autres tarifs restent inchangés.

Tarifs à valider au prochain conseil municipal.

### **5) Travaux Entrée Nord : bilan des ouvertures de plis**

Le 17 janvier dernier, la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis des candidatures pour effectuer les travaux de création et de réaménagement de bâtiments communaux, ainsi que de voirie et de parking.

Pour le bâtiment (entrepôt pour les cantonniers et WC publics accessibles) les propositions sont bien plus élevées que les prévisions de l'architecte. Aucune offre n'a été retenue sauf celle concernant les huisseries. Cet appel d'offres est réputé infructueux pour les autres prestations. Conformément au code des marchés publics, une consultation directe d'autres entreprises va être menée par l'architecte en relation avec la mairie.

Pour les travaux de VRD (aménagement de l'espace et réseaux), la proposition la moins élevée a été retenue. Le maître d'œuvre négocie maintenant un ajustement des prix.

### **6) Divers**

- Programme de travaux de voirie : l'enveloppe 2020 allouée par la CCBDP et le Département est de 42 000 € environ. En fonction du chiffrage établi par les services de la CCBDP les élus retiennent pour 2020 les voies suivantes : chemin des Auches, chemin de Chapelus en partie basse, VC n°11 (du gros chêne de la route des Estangs vers Serre Reynier), voie à créer au Hameau des Estangs. Les autres voies sélectionnées par la commission voirie seront traitées en 2021.

- Rappel : Repas des Aînés : le 15 février 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal: 9 mars 2020 à 18h30, vote des budgets 2020**